Jean-Pierre Sueur a toujours considéré que les élus devaient rendre compte régulièrement de leur activité à leurs concitoyens. Elu par les « grands électeurs » du Loiret (représentants des conseils municipaux, du conseil général et du conseil régional pour l'essentiel), Jean-Pierre Sueur envoie deux fois par an à ceux qui l'ont élu et donc à toutes les mairies du Loiret ainsi qu'aux conseillers généraux et régionaux du département, un compte-rendu de cent pages résumant son activité. Celui-ci permet (avec les sites Internet et la lettre électronique hebdomadaire) une information précise et engendre de nombreux dialogues avec celles et ceux qui reçoivent ces documents sur tous les sujets abordés. C'est ainsi que la démocratie est vivante !

>> Lire l'éditorial : "Pour les libertés locales"

>> Télécharger La Lettre n°18 en pdf

.

Phoca PDF